

Du côté de la France...

Sécurité et Immigration : Sarkozy compte sur ces deux thèmes pour redorer son blason au moment où sa cote de popularité est au plus bas.

Les Français estiment à 66% que les "trois années de présidence Sarkozy" ont été un "échec" et font davantage confiance à Dominique de Villepin (24%) pour les années qui viennent.

André Vallini, le député PS et président du conseil général de l'Isère, présent pendant le discours de Sarkozy comme le rapporte « Le Canard enchaîné » du 4 août 2010 a livré son analyse aux journalistes présents sur place :

« Nicolas Sarkozy a dit que nous subissons les conséquences de cinquante années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration. Si elle avait échoué, il ne serait pas président de la République, ni moi député et président du conseil général. Moi je n'oublie pas que mon grand-père était italien. Il ne devrait pas oublier que son père est d'origine hongroise. »

En effet, après son intervention sur France 2 le 12 juin, 60% des sondés n'ont pas trouvé le Président de la République convaincant. À Grenoble c'est une sorte de caricature qui s'est exprimé le 30 juillet. Sarkozy relance le débat sur la sécurité et l'immigration. Il en a même rajouté une couche épaisse. Toutes les barrières ont été franchies, les tabous brisés : assimilation claire entre délinquance et immigration, désignation des ennemis : étrangers, nomades, jeunes, racailles. Les « mesures concrètes » annoncées devraient inquiéter son camp plus encore que la dérive de l'extrême droite. Car elles sont comme le rapporte le même « Canard », de trois sortes : certaines sont déjà en vigueur depuis des lustres ; quelques-unes sont d'une inefficacité garantie et éprouvée ; d'autres, enfin, carrément inapplicables, inconstitutionnelles

ou contraires au droit européen. Mais peu importe, l'essentiel c'est que le futur électeur soit emballé par le programme.

Le premier point concerne le Français d'origine étrangère. Ce n'est un secret pour personne ; chacun sait qu'en remontant à quelques générations, ce serait un miracle si la plupart des familles françaises, à commencer par celle du Président de la République, hongroise et italienne, ne débusquent pas dans leurs ascendants de suspects étrangers.

Pour l'instant, le gouvernement et Sarkozy lui-même refusent de donner une définition de ce « Français d'origine étrangère » et donc de son contraire : le bon « Français de souche ». Cela veut peut-être mieux. Car le terrain est extrêmement glissant.

Faudra-t-il justifier de deux parents français ? De combien de grands-parents ? Il n'existe qu'un seul texte qui se soit aventuré dans ce marécage. Daté de 1941, il n'a pas laissé de bons souvenirs.

Le second point concerne le retrait de la nationalité, il concerne les tueurs de policiers entre autres. La seule conséquence concrète de cette mesure, c'est la possibilité d'expulser le criminel. Sauf qu'en principe il doit d'abord purger sa peine, la nouvelle loi ; si elle est votée, devra attendre quelques années avant de voir ses premiers effets.

Combien de tueurs de policiers sont concernés par cette déchéance de nationalité ? D'après « Le Canard », le ministère de la Justice reconnaît qu'il n'existe aucune statistique permettant de répondre à cette question. Pour la bonne raison que le casier judiciaire ne fait bien sûr aucune mention de l'« origine » du condamné.

Conclusion : Sarkozy a lancé cette idée sans avoir la moindre idée de ses effets.

En réalité, vu le nombre des condamnés pour meurtre ou tentative de meurtre contre les forces de l'ordre, et, parmi ces condamnés, une petite proportion de naturalisés. Si cette loi touche une ou deux personnes par an, ce sera un succès.

Selon le ministère de l'Immigration, cité par « La Croix » (3/8), il n'y a eu que cinq cas de déchéance de nationalité en 2006, aucun depuis lors.

Le troisième point concerne les étrangers nomades, venus de Roumanie, de Bulgarie, de Hongrie. Expulsion en trois mois de « la moitié » de leurs camps « illicites » ?

Quoi de neuf dans cette annonce martiale ? Il ne se passe pas une semaine sans un de ces « démantèlements ».

Et où vont-ils, les démantelés ? Sur un autre terrain tout aussi « illicite », en attendant le prochain « démantèlement ». Et ainsi de suite. Une politique qui a fait ses preuves et qu'il convient de poursuivre sans relâche.

Pourquoi expulse-t-on ces gens de voyages maintenant ? On sait que la loi qui oblige les villes à aménager des aires pour des caravanes de Roms ou des gens du voyage n'est pas appliquée. Les communes en infraction ne risquent aucune

Notre Petit Village la terre !

Du côté de la France...

sanction. Et aucune « guerre impitoyable » n'est envisagée contre elles.

Lorsqu'il présidait le conseil général des Hauts-de-Seine, Sarkozy n'a jamais réuni la commission sur l'accueil des gens de voyage. Elu président de la République, il n'a pas encore assimilé ce problème d'arithmétique simple : 100 Roms pour 50 places licites, cela fait combien d' « illicites » ?

Il faut savoir que l'idée de procéder à des expulsions massives de Roms vers leur pays d'origine est proprement lumineuse. La preuve : Besson la met en application tous les jours. C'est même grâce à eux qu'il réussit son objectif de 28000 expulsions par an. À eux seuls les Roms représentent un bon tiers de ses quotas.

Mais il s'agit de « retours volontaires » ou « aidés ». C'est à dire payés entre 300 et 3000 euros, selon la taille de la famille. Une fois la frontière passée, l'expulsé (citoyen européen, faut-il le rappeler ?) est libre de revenir. Et de se faire expulser à nouveau.

Lundi 2 août, la Commission européenne a rappelé sèchement à la France que le principe de libre circulation « s'applique à tous les citoyens de l'Union sans discrimination. »

Le dernier point concerne les parents de délinquants qui n'obligent pas leurs progénitures à respecter les injonctions de la justice. Ces derniers risquent deux ans de taule.

L'inconvénient de cette loi, c'est qu'une fois incarcérés, les parents (le père, la mère ou les deux ?) auront un peu de mal à s'occuper des enfants. Et que fera-t-on aux grands-parents ? Et si ces derniers ne se montrent pas à la hauteur ?

Autre problème, la justice devra démontrer que les parents indignes n'ont rien tenté pour tenir leurs progénitures. Comment le prouver ? Presque aussi difficile que de démontrer que cette loi soit applicable !

Pour conclure, il faut juste souligner que sur les 38 membres du gouvernement actuel (y compris Fillon), 12, à l'instar de leur président, sont « d'origine étrangère », soit les ministres Eric Besson, Patrick Devedjian, Christian Estrosi et Bernard Kouchner ; ainsi que les sous-ministres Fadela Amara, Nora Berra, Hubert Falco, Nathalie Kosciusko-Morizet, Pierre Lellouche, Nadine Morano, Hervé Novelli et Rama Yade.

Bref, c'est quasiment au tiers un gouvernement de mètèques à l'image de leur président issu d'un père immigré de Hongrie et d'un grand-père maternel de Salonique.

Par Mustapha Bouhaddar



Prix abordables!
Téléphonez au
(450) 588-3439

**A 30 minutes
de Montréal**

**Vous pouvez
Aussi accomplir le
rituel de l'abattage par
vous-même**

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline -
Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)

**VOUS AVEZ LA MARCHANDISE ?
NOUS AVONS VOS CLIENTS !**

Affichez votre publicité en couleurs à partir de seulement 50 \$*
Et en Noir et Blanc à partir de seulement 30 \$!*

10 FOIS MOINS CHER
(qu'une carte d'affaires)

100 FOIS PLUS EFFICACE !

Appelez-nous dès aujourd'hui au:

514-576-9067



*Taxes en sus

SERVICES COMPTABLES SAINT-LAURENT

